

***ECOLE/RASED : UN PARTENARIAT AU SERVICE
DES ELEVES A BESOIN EDUCATIFS PARTICULIERS***

PLAQUETTE D'INFORMATION DEPARTEMENTALE

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES :

- B.O.E.N. n° 19 du 9 mai 2002 (missions des RASED)
- Circulaires 111, 112, 113 du 30 avril 2002
- décret du 24 août 2005 (Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école)

MISSIONS :

Un RASED est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription. Il est constitué d'une équipe qui collabore pour apporter différentes aides.

Le maître E : maître spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique

L'aide est spécialisée : identification fine des difficultés et de leur origine, mise en place de démarches adaptées pour la réussite de l'élève à l'école.

Elle s'adresse aux enfants qui manifestent des difficultés avérées mais qui peuvent investir dans les apprentissages et dont les difficultés dépassent le cadre du soutien ordinaire existant dans la classe.

Le maître G : maître spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative

Il intervient quand il faut faire évoluer les rapports de l'enfant à l'exigence scolaire, restaurer l'investissement scolaire ou aider à son instauration.

L'aide s'adresse aux enfants qui ont des difficultés à entrer dans un statut d'élève. Elle s'appuie sur un contrat accepté : par l'enfant, par les parents, par l'enseignant de la classe. Il favorise auprès de l'enfant l'émergence du désir d'apprendre et de s'investir dans la scolarité, le dépassement de la dévalorisation de soi née de difficultés persistantes ou d'échecs antérieurs.

Le psychologue scolaire :

Il est chargé d'analyser la nature des difficultés rencontrées par les enfants, en relation avec les familles et les enseignants. Il apporte sa contribution de psychologue : à l'analyse de la demande, à l'élaboration de propositions d'aide, à l'amélioration de la communication afin de permettre la collaboration de tous autour de l'enfant et de susciter des changements durables.

OBJECTIFS - MISSIONS

Maître E	Maître G	Psychologue scolaire	Equipe RASED
<p>Aide l'enfant à atteindre les compétences du socle commun identifiées comme insuffisamment maîtrisées en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépassant ses difficultés, - maîtrisant ses outils et méthodes de travail, - prenant conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite, - réinvestissant sa réussite dans la classe 	<ul style="list-style-type: none"> - favorise un engagement actif de l'enfant dans différentes situations en s'appuyant sur un contrat accepté par lui-même, les parents, l'enseignant de la classe - aide l'enfant à construire ou à restaurer ses compétences d'élève - redonne confiance à l'enfant, restaure le désir d'apprendre, l'estime de soi, la relation de communication - propose aux enfants en difficulté un espace d'expression singulière 	<ul style="list-style-type: none"> - pratique les examens cliniques et psychométriques avec l'autorisation des familles, - contribue à la mise en place de différentes prises en charge au Rased ou à l'extérieur de l'école (CMPP, orthophonie, services sociaux...) - prend part aux décisions concernant la scolarité de l'enfant - participe à la constitution des dossiers d'orientation (EGPA, CLIS, UPI) - assure le suivi psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> - accompagne les équipes, à leur demande - apporte des aides indirectes - peut assurer un éclairage sur les difficultés des élèves, des situations de classe particulières, des gestions de classe difficile, des événements douloureux - mène des actions spécifiques en cas de besoin (sensibilisation, prévention, ...)